

Codage de spécialité : **E.M.F02.S01.02**

Codage des fonctions disponibles

L 1401, L 1803, N 1103, O 1201, O 1202, P 1201, P 1203, P 1301, P 1401

Fiche d'identité de la spécialité: **Sociologie de l'organisation et du travail**

Niveau: Master.

Domaine: Sciences humaines et sociales.

Filière : Sciences sociales - Sociologie.

Spécialité: Sociologie de l'organisation et du travail.

1- Localisation de la formation:

Faculté: Sciences humaines et sociales

Département : Sociologie et de démographie

Références de l'arrêté d'habilitation du diplôme à préparer : Arrêté N° 002 du 03/01/2021.

2- Partenaires extérieurs :

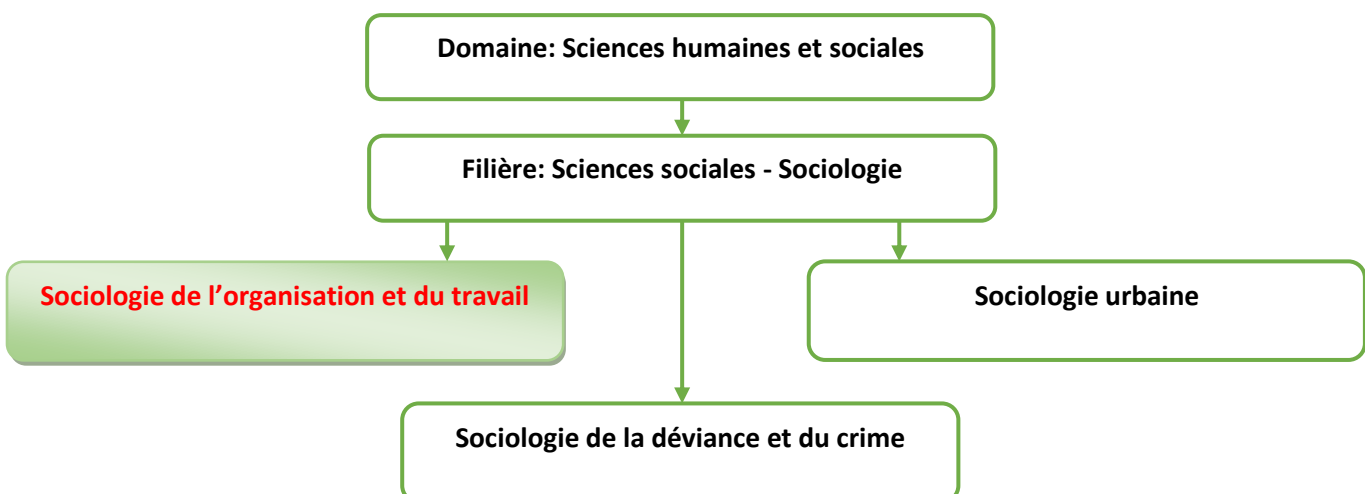
Partenaires d'autres institutions universitaires : institutions universitaires en général

Autres institutions et partenaires sociaux et économiques:

- Groupes étatiques locaux.
- Institutions économiques et de services.
- Établissements de formation professionnelle et spécialisée.

Partenaires internationaux étrangers : /

3- Organisation générale de la formation: position du projet



4- Contexte de la formation:

- La formation de Master en sociologie de l'organisation et du travail est fondée sur l'acquisition des connaissances théoriques accordées exclusivement par la formation universitaire initiale en sociologie.
- La formation dans ce Master est une formation de haute précision. elle permet à l'étudiant de bien diagnostiquer la situation liée au travail dans les entreprises, qu'il s'agisse d'une usine, d'une administration, d'un organisme ou d'une collectivité locale, et cela à partir de la perception et de l'organisation du processus de travail et du suivi des différents problèmes et conflits qui émergeraient au niveau de la relation entre les employés et catégories socio- professionnelles,
- Une formation spécialisée dans ce domaine permet de comprendre la relation entre les différentes organisations et également la connaissance des résultats de l'interaction socio-professionnelle pendant l'exécution du travail.
- la sociologie des organisations et travail *permet aux étudiants de connaître le* contexte juridique et institutionnel des entreprises pour mieux comprendre la relation sociale productive et les déséquilibres, les conflits et les processus de construction qui en résultent et le rendements des acteurs sociaux au niveau de l'entreprise.

5- Objectifs de la formation:

- La formation au Master de la sociologie des Organisations et Travail est une formation académique et pratique en même temps, elle permet au premier niveau la qualification de ses affiliés d'accéder à la recherche scientifique académique en tant que chercheurs spécialisés dans les problèmes d'organisation et de travail à différents niveaux au sein des établissements et institutions algériennes.
- Cette formation vise du point de vue de la gestion des ressources humaines pour mieux maîtriser l'élément humain dans l'organisation du travail, la gestion ou de la gestion des conflits.

6- Profils et compétences visés:

- Les compétences visées par cette formation sont axées d'une part sur le développement de capacités théoriques relatives aux diverses théories afin de bien guider les individus au travail, de l'autre part, accumuler les connaissances spécialisées dans le domaine de la gestion, le travail et le management.
- Permettre à l'étudiant de Master de contrôler le travail de terrain, des enquêtes. Approcher des institutions dans leurs différentes formes et activités leur gestion stratégique, identifier les risques et les difficultés qui entravent leur efficacité. Atteindre les performances et les objectifs et les politiques de développement sur lesquels repose l'économie nationale.

7- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité:

- La formation dans cette spécialité ouvre l'opportunité aux étudiants diplômés vers les établissements d'enseignement universitaires en tant qu'enseignants et professeurs et chercheurs dans divers domaines liés au contenu dans lequel ils ont été formés en général.
- Cette formation offre au niveau des besoins du secteur utilisateur une couverture importante au niveau du marché du travail, notamment au niveau des ressources humaines, des conseils techniques, de la gestion de la main-d'œuvre, des programmes et des plans de gestion pour l'activité institutionnelle.
- Les diplômés de de la sociologie des organisations représentent une savoir faire intellectuel de qualité dans la gestion stratégique du travail.
- Le Master dans cette spécialité est un portail de connaissances scientifiques théoriques et pratiques dans le domaine du travail social général, au niveau des institutions et des organes administratifs du service public social, des collectivités locales, et les administrations en général.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° *002* du 03 JAN. 2021

**Portant habilitation des établissements de l'enseignement supérieur à la
formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master
au titre de l'année Universitaire 2017-2018**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;
- Vu le décret présidentiel n° 20-163 du Aouel Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 23 juin 2020, modifié et complété, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°01-208 du 2 Joumada El Oula 1422 correspondant au 23 juillet 2001 fixant les attributions, la composition et le fonctionnement des organes régionaux et de la conférence nationale des universités ;
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 Août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'Université ;
- Vu le décret exécutif n°05-299 du 11 Radjab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire;
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu l'arrêté n°712 du 03 novembre 2011 fixant les modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master;
- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant création, composition, organisation et fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine;
- Vu l'arrêté n°167 du 13 avril 2015 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission nationale d'habilitation;
- Vu l'arrêté n°835 du 27 juillet 2017 Habilitant les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 ;
- Vu le procès-verbal de la réunion de la commission d'habilitation nationale tenue le 17 juillet 2017

ARRETE



Article 1^{er} : Sont habilités, les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 conformément aux annexes numérotées de 01 à 60, jointes au présent arrêté.

Art. 2: Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de l'année Universitaire 2017-2018.

Art. 3: Sont abrogées les dispositions de l'arrêté n° 835 du 27 juillet 2017, sus-visé.

Art. 4 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et les chefs d'établissements d'enseignement et de formation supérieurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

03 JAN. 2021

Fait à Alger le :.....

**Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique**



المتضمن تأهيل مؤسسات التعليم العالي لضمان التكوين لنيل شهادات الليسانس و الماستر

بعنوان السنة الجامعية 2017-2018 بجامعة باتنة 1

Annexe n°18 de l'arrêté n° 002 du 03 JAN. 2021

portant habilitation les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année universitaire 2017-2018 de l'Université de Batna 1

Domaine	Filière	Spécialité	Type (A/P)	Cycle de formation	Observation	الملاحظة	طور التكوين	طبيعة (A/P)	التخصص	الشعبة	الميدان
Sciences Humaines et Sociales	Sciences Humaines - Histoire	Histoire de la révolution algérienne	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	تاريخ الثورة الجزائرية	علوم إنسانية-تاريخ	علوم إنسانية و اجتماعية
	Sciences Humaines - Sciences de l'Information et de la Communication	Communication et relations publiques	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	الاتصال والعلاقات العامة	علوم إنسانية - علوم الإعلام والاتصال	
		Audiovisuel	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	السمعي البصري	الصحافة المطبوعة والإلكترونية والاتصال	
		Presse imprimée et électronique	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	الاتصال		
		Communication	A	Lic	Habilitation	تأهيل	ل	أ			
	Sciences Humaines- Bibliothéconomie	Administration des organismes documentaires et des bibliothèques	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	إدارة المؤسسات الوثائقية والمكتبات	علوم إنسانية - علم المكتبات	
	Sciences Humaines -Archéologie	Archéologie antique	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	الآثار القديمة	علوم إنسانية -علم الآثار	
	Sciences Sociales - Sociologie	Sociologie urbaine	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	علم الاجتماع الحضري	علوم اجتماعية - علم الاجتماع	
		Sociologie de la déviance et du crime	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	علم اجتماع الانحراف والجريمة	علم الاجتماع	
		Sociologie de l'organisation et du travail	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	علم اجتماع التنظيم والعمل	علوم اجتماعية - علم الاجتماع	